



HAL
open science

Les entrepreneurs de l'immobilité. Ascensions sociales, participations et contestations dans la lutte contre l'émigration irrégulière en Côte d'Ivoire

Camille Cassarini

► **To cite this version:**

Camille Cassarini. Les entrepreneurs de l'immobilité. Ascensions sociales, participations et contestations dans la lutte contre l'émigration irrégulière en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, 2024, n° 171-172 (3), pp.195-215. 10.3917/polaf.171.0195 . hal-04738103

HAL Id: hal-04738103

<https://hal.science/hal-04738103v1>

Submitted on 25 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

RECHERCHES

CAMILLE CASSARINI

**LES ENTREPRENEURS DE L'IMMOBILITÉ.
ASCENSIONS SOCIALES,
PARTICIPATIONS ET CONTESTATIONS
DANS LA LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION
IRRÉGULIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE**

En Côte d'Ivoire, la lutte contre l'immigration irrégulière s'est imposée, depuis le milieu des années 2010, comme un nouvel objet d'intervention du développement. Touchant à la fois des migrants de retour et des potentiels migrants, cette lutte se déploie principalement par le biais de campagnes de sensibilisation mises en œuvre par des structures associatives. Cet article se propose d'interroger les figures sociales à l'origine de ces campagnes et leur positionnement sur le marché du développement. À la fois entrepreneurs et leaders associatifs, il s'agit de comprendre leurs logiques d'engagement pour, de participation à ou de contestation de l'ordre social du développement.

Le mercredi 8 janvier 2020, le corps sans vie de Prince, un adolescent ivoirien de 14 ans, est retrouvé dans le train d'atterrissage d'un avion à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. En Côte d'Ivoire, la nouvelle a un grand retentissement¹. Les caméras sont conviées à l'aéroport d'Abidjan pour filmer le retour du cercueil. Les parents sont interrogés et le ministre des Transports, Amadou Koné, fait part du soutien du gouvernement ivoirien à la famille. Au-delà du caractère tragique de l'évènement, la mort de Prince semble jeter la lumière sur ce qui est unanimement considéré par les médias, les ONG et l'État ivoirien comme un des « fléaux² » de la Côte d'Ivoire : l'immigration dite « irrégulière ». À la colère suscitée par la mort de cet adolescent succède une question : que faire pour éviter que cela se reproduise ? Au lycée où était scolarisé Prince,

1. « "On n'imaginait pas que c'était lui" : en Côte d'Ivoire, émotion dans le lycée du jeune retrouvé mort à Roissy » [en ligne], *Le Monde*, 13 janvier 2020, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/13/la-triste-fin-de-laurent-barthelemy-ivoirien-de-14-ans-mort-gele-dans-un-train-d-atterrissage_6025674_3212.html>, consulté le 30 octobre 2023.

2. Le terme « fléau » est régulièrement mobilisé par les acteurs politiques et médiatiques pour désigner l'émigration ivoirienne. Il a été utilisé à plusieurs reprises par Bruno Koné, ex-porte-parole du gouvernement ivoirien, par exemple en 2016, lors d'une campagne de sensibilisation. « Immigration irrégulière : 2000 personnes sensibilisées à Odienné pour stopper le "fléau" » [en ligne], *Abidjan.net*, 6 décembre 2016, <<https://news.abidjan.net/articles/605510/immigration-irreguliere-2000-personnes-sensibilisees-a-odienné-pour-stopper-le-fleau>>, consulté le 30 octobre 2023.

le proviseur assure que pour prévenir la jeunesse ivoirienne des « risques » et du « danger » de l'immigration « clandestine³ », des « séances de sensibilisation » vont être organisées⁴.

En Côte d'Ivoire et, plus généralement, en Afrique, la « sensibilisation » est considérée comme le principal médium de la lutte contre l'immigration « irrégulière ». Ce postulat et son efficacité, quoique démentis par certains travaux⁵, sont formulés par la plupart des organisations internationales, dont l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et se basent sur l'idée que les départs en migration seraient principalement causés par le manque d'informations dont souffriraient les « candidats » ou « potentiels migrants⁶ ». Plusieurs travaux ont analysé les caractéristiques et le contenu de ces campagnes. Souvent construites autour de dispositifs communicationnels comme des campagnes d'affichage, des spots télévisés ou des distributions de prospectus, ces campagnes insistent sur les potentiels risques encourus lors d'un départ en migration réalisé hors du cadre légal⁷. En focalisant leurs discours autour d'une mise en scène des risques de mort, de violence, de souffrance, d'abandon et d'échec, ces campagnes cherchent ouvertement à transformer les imaginaires migratoires et à diffuser, au sein des sociétés africaines, une « culture de l'immobilité⁸ » via un « discours sédentariste⁹ » visant à dévaloriser la mobilité en tant que modalité d'ascension sociale. Certains travaux ont bien souligné l'importance de la proximité

3. Cette terminologie, mise entre guillemets, est ici mobilisée en tant que notion émiqque, structurellement utilisée par les acteurs qui ont été rencontrés dans le cadre de cette enquête. Il en va de même pour les termes comme « migrant irrégulier » ou « migrant de retour ». Pour plus d'informations sur les enjeux liés aux « mots de la mobilité », voir J. Streiff-Fénart, « Les mots de la mobilité : les concepts des sciences sociales en regard des catégories politiques et des points de vue émiqques » [en ligne], *Cahiers de l'Urmis*, n° 19, 2020, <<https://journals.openedition.org/urmis/2158>>, consulté le 30 octobre 2023.

4. « Le parcours d'un enfant retrouvé mort dans le train d'atterrissage d'un avion venant d'Abidjan » [en ligne], *Le Figaro*, 12 janvier 2020, <<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/abidjan-le-triste-parcours-d-un-enfant-retrouve-mort-dans-le-train-d-atterrissage-d-un-avion-20200112>>, consulté le 30 octobre 2023.

5. C. Oeppen, « "Leaving Afghanistan! Are you Sure?" European Efforts to Deter Potential Migrants through Information Campaigns », *Human Geography*, vol. 9, n° 2, 2016, p. 57-68.

6. J. Tjaden « Évaluer les effets des campagnes de sensibilisation sur les migrants potentiels – Enseignements tirés à ce jour », in OIM, *Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée. Tendances migratoires, risques, développement et gouvernance*, Genève, Organisation internationale pour les migrations, p. 456-465.

7. P. Musarò, « Aware Migrants: The Role of Information Campaigns in the Management of Migration », *European Journal of Communication*, vol. 34, n° 6, 2019, p. 629-640 ; C. Heller, « Perception Management: Deterring Potential Migrants through Information Campaigns », *Global Media and Communication*, vol. 10, n° 3, 2014, p. 303-318.

8. A. Pécoud, « Informing Migrants to Manage Migration? An Analysis of IOM's Information Campaigns », in M. Geiger et A. Pécoud (dir.), *The Politics of International Migration Management*, Londres, Palgrave Macmillan, 2010, p. 184-201.

9. S. Dini, « Migration Management, Capacity Building and the Sovereignty of an African State: International Organization for Migration in Djibouti », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, n° 10, 2018, p. 1691-1705.

identitaire des acteurs sensibilisateurs avec leurs populations cibles¹⁰ et les stratégies mises en œuvre par les organisations internationales pour les convertir à leur discours¹¹. D'autres ont aussi souligné à quelles catégories institutionnelles pouvaient appartenir ces individus, en tant que « migrants de retour » par exemple¹². Toutefois, peu de travaux ont interrogé les ressorts moraux et politiques de l'engagement de ces individus dans la mise en œuvre de ces campagnes¹³ et peu ont cherché à mettre en perspective ces engagements avec leurs propres trajectoires sociales et politiques.

En Côte d'Ivoire, ces campagnes de sensibilisation sont majoritairement financées par des fonds européens, gouvernementaux ou supranationaux. Ces financements sont ensuite répartis entre de multiples organisations. Si toutes se disent « à vocation humanitaire », ces structures s'avèrent fortement hétérogènes. Des organisations non gouvernementales (ONG) aux associations de type auto-entrepreneurial, elles ont comme plus petit dénominateur commun de vouloir lutter contre l'immigration dite « clandestine ». Que les personnes investies dans ces institutions soient des migrants de retour ou des entrepreneur·euse·s à succès, des travailleur·euse·s humanitaires ou de véritables « courtier·ère·s du développement », elles investissent du temps et de l'argent dans la poursuite de cette activité et dans la promotion d'une « culture de l'immobilité ». Ces individus ont en commun d'avoir fait de leur engagement associatif un projet à vocation « entrepreneurial », c'est-à-dire construit autour de logiques d'ascension sociale et d'accumulation¹⁴. Ces activités sont d'autant plus entrepreneuriales qu'elles prennent place dans un double contexte ; premièrement, dans celui d'une mise en marché globale de l'aide au développement en Afrique¹⁵ ; deuxièmement, dans celui d'une dynamique de « développementisation » de la gestion migratoire sur le continent¹⁶ et d'émergence de mondes de la consultance qui y sont liés¹⁷.

10. A. Maâ, « Manufacturing Collaboration in the Deportation Field: Intermediation and the Institutionalisation of the International Organisation for Migration's "Voluntary Return" Programmes in Morocco », *The Journal of North African Studies*, vol. 26, n° 5, 2021, p. 932-953.

11. I. Bartels, « Practices and Power of Knowledge Dissemination: International Organizations in the Externalization of Migration Management in Morocco and Tunisia », *Movements*, vol. 4, n° 1, 2018, p. 61.

12. I. M. S. Vammen, « "When Migrants Become Messengers": Affective Borderwork and Aspiration Management in Senegal », *Geopolitics*, vol. 27, n° 2, 2021, p. 1410-1429.

13. À l'exception notable des travaux d'Emmanuelle Bouilly, portant sur le Sénégal et plus axés autour du rôle des familles. Voir notamment E. Bouilly, « La lutte contre l'émigration irrégulière au Sénégal : carrière d'une cause, trajectoires d'acteurs et jeu de pratiques dans un espace de mobilisation internationalisé », *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, vol. 44, n° 2, 2010, p. 229-255 ; E. Bouilly, *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine. Mobiliser sans protester au Sénégal*, Paris, Dalloz, 2019.

14. P. Geschiere et P. Konings (dir.), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris/Leiden, Karthala/Afrika-Studiecentrum, 1993.

15. O. Nay, « Governing through the Market: Governments and Private Actors in International Development Policymaking », *Gouvernement et action publique*, vol. 6, n° 4, 2017, p. 127-154.

16. F. Boyer, B. Ayouba Tinni et H. Mounkaila, « L'externalisation des politiques migratoires au Niger. Une action publique opportuniste ? », *Anthropologie & développement*, n° 51, 2020, p. 103-119.

17. J.-P. Olivier de Sardan, *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, 2021, p. 62-63 ; S. Bredeloup, « L'accompagnement des migrants de retour au

Il semble ainsi pertinent de formuler l'hypothèse selon laquelle, en Côte d'Ivoire, la promotion de l'immobilité est devenue un marché au sein duquel des individus, qu'on pourrait définir comme des « entrepreneurs de l'immobilité », luttent pour l'obtention de ressources auprès des organisations et des agences internationales engagées dans la gestion des migrations. Cette hypothèse se fonde sur une définition processuelle, héritée de Georg Simmel¹⁸, de la dialectique entre mobilité et immobilité, considérée, bien au-delà du contexte africain, comme une ressource, plus que comme un simple déplacement géographique. Elle s'inscrit notamment dans la proposition faite par Alain Bourdin au sujet des cadres classiques d'analyse de la mobilité :

« La mobilité ne consiste pas à prendre une place dans un ordre, mais à s'approprier une ressource pour en faire usage. [...] La mobilité n'apparaît plus alors comme un déplacement fortement balisé et organisé [...] entre des points fixes [...], mais comme une construction plus libre, plus individuelle, plus conjoncturelle¹⁹. »

Dans un contexte de transformation des imaginaires politiques de la mobilité, nous prenons le parti de poursuivre cette réflexion, en poussant, *in extenso*, cette conception à son opposé, c'est-à-dire en concevant également l'immobilité comme une « ressource ».

Cet article souhaite ainsi questionner les contours de cet « entrepreneuriat de l'immobilité » en devenir, à partir de plusieurs enquêtes de terrain et de 14 entretiens menés à Abidjan entre 2019 et 2022 avec des responsables et des travailleurs associatifs, des personnes ayant eu une expérience migratoire dans plusieurs pays (Tunisie, Maroc, Libye, Jordanie) et ayant opté pour un « retour volontaire » organisé par l'OIM ou d'autres structures. Il s'agit plus précisément d'interroger, dans le cadre théorique de l'autonomie des migrations²⁰, la dimension relationnelle²¹ des formes d'appropriation de certains outils et discours du contrôle des migrations²², considérées ici comme autant de « turbulences » perturbant l'ordre social imposé par le gouvernement international des migrations. Dans ce cadre, les « migrations » sont avant tout pensées comme un « champ d'expérience »

pays : un nouveau créneau pour les consultants sénégalais ? », in S. Mazzella et D. Perrin (dir.), *Frontières, sociétés et droit en mouvement. Dynamiques et politiques migratoires de l'Europe au Sahel*, Bruxelles, Bruylant, 2019, p. 83-109.

18. G. Simmel, « Digressions sur l'étranger » [1908], in Y. Grafmeyer et I. Joseph (textes rassemblés par), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984, p. 378.

19. A. Bourdin, « Les mobilités et le programme de la sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 118, 2005, p. 5.

20. S. Mezzadra, « The Gaze of Autonomy: Capitalism, Migration and Social Struggles », in V. Squire (dir.), *The Contested Politics of Mobility: Borderzones and Irregularity*, Londres, Routledge, 2011, p. 121-142.

21. C. Schmoll, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Paris, La Découverte, 2020.

22. A. Maâ, « Autonomy of Migration in the Light of Deportation: Ethnographic and Theoretical Accounts of Entangled Appropriations of Voluntary Returns from Morocco », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 41, n° 1, 2023, p. 92-109.

au sein duquel s'exprime une grande variété de comportements subjectifs et de pratiques de résistances, parfois conflictuelles²³.

Comment se construit l'engagement associatif ou humanitaire contre l'immigration en Côte d'Ivoire ? Sur quelles logiques sociopolitiques repose-t-il ? Autour de quels types d'actions s'organisent leurs activités ? En quoi contribuent-elles à la reformulation des imaginaires politiques de la réussite en Côte d'Ivoire ?

Pour répondre à ces questions, nous interrogerons dans un premier temps les caractéristiques du contexte migratoire et sociopolitique ivoirien, en soulignant son historicité et son enclassement dans le contexte ouest-africain. Nous explorerons dans un second temps les trajectoires, les ruptures et les discours mobilisés par ces entrepreneurs. À la fois « migrants de retours » et véritables « travailleurs du développement », nous verrons en quoi ces individus questionnent, à leurs manières, les imaginaires politiques du succès dans le pays. Enfin, nous reviendrons sur les modalités de participation de ces individus aux arènes de la gestion des migrations, à la fois construites autour de logiques d'opposition et d'adhésion au discours international sur les migrations.

LA CÔTE D'IVOIRE, UNE TERRE D'ACCUEIL HISTORIQUE DEVENUE TERRE DE DÉPART ET DE RETOUR

Jusqu'aux années 2010, la société ivoirienne se voulait encore exemptée d'un débat sur l'émigration dite « irrégulière » de ses ressortissants. Cette absence de débat s'explique, à notre sens, par sa position historique dans le système migratoire africain et par son statut historique de « plus grand pays d'immigration » d'Afrique de l'Ouest. Pour comprendre cet état de fait, il faut revenir sur les modalités de fabrique de l'État ivoirien moderne et son articulation particulière à l'enjeu migratoire.

Dès 1930, les autorités coloniales françaises en Côte d'Ivoire envisagent des déplacements de populations de Haute-Volta (actuel Burkina Faso) vers la basse côte et les zones forestières de l'actuelle Côte d'Ivoire. Ces déplacements, forcés dans un premier temps, puis incités, sont opérés dans l'objectif de développer le potentiel arboricole du pays²⁴. Ces déplacements interviennent dans un contexte où les populations autochtones se sont montrées particulièrement rétives aux injonctions coloniales²⁵. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'économie de plantation ivoirienne « inaugurerait un système de production, et plus

23. S. Mezzadra, « The Gaze of Autonomy... », art. cité, p. 129.

24. G. J. Ibo, « Les Burkinabè dans l'imaginaire collectif des Ivoiriens : essai d'une approche socio-historique », in F. Viti (dir.), *La Côte d'Ivoire et ses étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 79.

25. J.-P. Dozon, « L'étranger et l'allochtone en Côte-d'Ivoire », in B. Contamin et H. Memel-Foté (dir.), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala/Éditions de l'Orstom, 1997, p. 779-798.

largement socio-économique, voire sociopolitique, fondé sur de multiples rapports (rapports fonciers, rapports de travail) entre des autochtones et des allochtones qui ne cessera, au fil des décennies, de s'étendre à l'ensemble de la région forestière et de présider à la croissance de l'économie ivoirienne²⁶ ». Ce système sociopolitique original, fondé sur une forte extraversion économique ainsi que sur une politique d'ouverture à la main-d'œuvre étrangère, donne naissance à ce que, sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, on nommera le « miracle ivoirien ». Ce miracle repose, dans les faits, sur des rapports sociaux inégalitaires entre étrangers et nationaux, allochtones et autochtones. Il cimenter des positions sociales pour chacun de ces statuts (et dans lesquelles tout le monde y trouve son compte dans le contexte d'une forte croissance économique), mais garde l'État dans le giron du groupe ethnolinguistique akan, dont est issu le président.

Une série de facteurs économiques, démographiques et politiques met fin, au début des années 1990, à cet équilibre. D'un point de vue économique, la baisse consécutive des prix du cacao et du café signe la fin de l'État distributeur et l'oblige à adopter des plans d'ajustements structurels. D'un point de vue démographique, le ralentissement de l'économie agricole entraîne une baisse de l'immigration de main-d'œuvre et pousse même certains Burkinabè à rentrer chez eux. La contraction de la croissance met en surchauffe l'économie urbaine : les emplois s'y font rares, les prix augmentent et de plus en plus de néo-urbains décident de rentrer au village, alimentant les conflits autour du foncier. Enfin, d'un point de vue politique, la mort de Félix Houphouët-Boigny laisse le champ libre à l'expression de l'autochtonie et ouvre la voie à une remise en cause de la place des étrangers (ou assimilés comme tels en raison de leurs patronymes) dans la société ivoirienne. De ces multiples facteurs émergeront la « crise de l'ivoirité²⁷ » et l'idée structurante que la Côte d'Ivoire ne peut plus assumer son statut de « terre d'accueil » pour la sous-région.

Ce détour par l'histoire migratoire de la Côte d'Ivoire nous intéresse à plusieurs titres. Premièrement, il nous permet de comprendre la prépondérance qu'occupait (et qu'occupe encore) l'immigration dans l'espace politique ivoirien. On pourrait même dire que la question migratoire s'est pendant longtemps résumée à celle de la place des étrangers dans le pays. Deuxièmement, les multiples fractures entre nationaux et étrangers, allochtones et autochtones²⁸, ont participé à la sédimentation dans l'imaginaire national de représentations sociales différenciées autour des mobilités. En effet, ces représentations,

26. *Ibid.*, p. 788.

27. L'ivoirité peut être définie comme une conception ethno-nationaliste de l'appartenance à la nation ivoirienne. Elle a servi de base intellectuelle aux tenants et exécutants de l'exclusion des individus dont les patronymes étaient originaires du Nord de la Côte d'Ivoire dans les années 1990 et 2000.

28. Pour plus d'informations sur l'usage de ces catégories en Côte d'Ivoire, voir V. Bonnacase, « L'État, les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire sous la colonisation : la construction d'une autochtonie à échelle variable », in J. Tolan, H. El Annabi, B. Lebdaï, F. Laurent et G. Krause (dir.), *Enjeux identitaires en mutation : Europe et bassin méditerranéen*, Lausanne, Peter Lang, 2014, p. 61.

s'appuyant sur des pratiques sociales supposément corrélées aux origines géographiques ou ethniques, ont construit l'idée selon laquelle les mobilités géographiques internationales étaient des pratiques sociales réservées à certains groupes. Elles s'appuient sur un ensemble de stéréotypes régulièrement mobilisés par les Ivoiriens pour décrire leur pays. La Côte d'Ivoire aurait une « tradition d'accueil », serait un « paradis envié » où le travail serait « facile », autant de repères sous-tendant l'idée que les « vrais Ivoiriens » n'auraient aucune raison de quitter leur pays. Ces représentations s'appuient également sur des modalités historiques de répartition des emplois entre nationaux et étrangers. Il était d'usage de voir les Burkinabè occuper les secteurs les plus précaires du marché du travail. Outre le travail agricole en zone rurale, ils occupaient, en zone urbaine, les secteurs de la domesticité. Plus globalement, le fait que les étrangers aient occupé les secteurs les moins valorisants de l'économie ivoirienne pendant plusieurs décennies a, par rebond, symboliquement associé leur statut migratoire à leur statut social, historiquement marqué par l'infériorité, puis formellement contesté et combattu lorsqu'il s'est étendu à la citoyenneté. Ainsi, si la Côte d'Ivoire a bien été une terre d'accueil, la société ivoirienne, elle, n'a jamais confondu accueil et égalité. Comme en témoigne la crise de l'ivoirité (et ses répercussions), les nationaux ont soigneusement codifié et accepté la place des étrangers dans la mesure où elle ne remettait pas en cause la domination des premiers sur les seconds. C'est de cette manière qu'on peut formuler l'hypothèse selon laquelle la migration, en tant que pratique sociale, ne possède pas la même signification pour tous les Ivoiriens. Si les frontières ethniques sont bien sûr largement mouvantes et doivent être comprises dans une perspective dynamique et contextuelle²⁹, elles n'en renvoient pas moins à des manières de se penser, à l'échelle individuelle et collective³⁰. Comme le souligne Cris Beauchemin, la volonté longtemps affichée de Félix Houphouët-Boigny de présenter la Côte d'Ivoire comme un *melting-pot* ou comme une « petite Amérique » ne saurait voiler la réalité selon laquelle, loin d'être amalgamées, les populations en Côte d'Ivoire se sont surtout juxtaposées les unes aux autres :

« Il convient de souligner que les différents groupes en présence ne se fondaient pas en une population indifférenciée. En témoigne, par exemple, la relative étanchéité des réseaux sociaux qui demeurent fondés sur l'origine ethnique ou nationale, les spécialisations économiques (la pêche est le domaine quasi exclusif des Ghanéens ; les petites épiceries, celui des Mauritiens ; les travaux domestiques, celui des Burkinabè, etc.)³¹. »

29. F. Barth, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998.

30. C. Coulon, « Les dynamiques de l'ethnicité en Afrique noire », in P. Birnbaum (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1998, p. 35-53.

31. C. Beauchemin, « Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ? », *Critique internationale*, n° 28, 2005, p. 19-42.

La persistance de ces représentations ne remet toutefois pas en cause les profonds changements qu'a connus la société ivoirienne depuis une vingtaine d'années. À l'échelle nationale, l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara a (au moins temporairement) mis fin à la prégnance du discours ethno-nationaliste dans l'appareil d'État³². À l'échelle régionale, si la place de la Côte d'Ivoire dans les dynamiques migratoires reste importante en tant que pays d'immigration, elle n'a pas manqué d'être touchée, en retour, par de nouvelles dynamiques d'émigration³³. Un certain nombre de travaux et de données laissent penser que la Côte d'Ivoire n'échappe pas à l'extension du bassin migratoire ouest-africain et à sa mise en relation avec d'autres espaces continentaux. En effet, outre ses connexions historiques avec l'espace européen, de plus en plus d'Ivoiriens et d'Ivoiriennes optent pour des pays d'Afrique du Nord³⁴ et s'y installent sur des temporalités relativement longues. Au Maroc, des statistiques produites sur l'immigration subsaharienne estiment à 17 % la part des ressortissants ivoiriens³⁵. En Tunisie, ils constitueraient plus des trois quarts des ressortissants subsahariens présents dans le pays. De la même manière, les statistiques sur les arrivées dites « irrégulières » en Europe montrent que les ressortissants ivoiriens constituent, selon les années, entre les premières et troisièmes nationalités les plus représentées³⁶. L'ensemble de ces éléments invite à considérer l'idée que la Côte d'Ivoire n'est donc plus seulement un pays d'immigration, mais bien aussi un pays d'émigration. Ce constat peut sembler paradoxal au regard du dynamisme économique post-conflit³⁷ et du retour de la « stabilité » politique sous Alassane Ouattara. Pourtant, une approche plus qualitative de ce phénomène montre qu'au-delà des facteurs classiques de mise en mobilité touchant certains groupes sociaux, une partie de l'émigration ivoirienne est constituée d'individus primo-migrants, en partie originaires du Centre et du Centre-Ouest du pays,

32. F. Akindès, « "On ne mange pas les ponts et le goudron" : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 148, 2017, p. 5-26.

33. S. Néya, « Le départ des Ivoiriens pour Ouagadougou au prisme du retour des Burkinabè de Côte d'Ivoire », in S. Bredeloup, A. Degorce et A. Palé (dir.), *Se chercher en migration. Expériences burkinabè*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 25 ; F. Boyer et S. Néya, « Retours, circulations, installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè », *Africa Development*, vol. 40, n° 1, 2015, p. 63-79.

34. C. Cassarini, « Dynamiques socio-politiques et territorialités de l'immigration ivoirienne en Tunisie », *L'Année du Maghreb*, n° 27, 2022, p. 201-221.

35. Haut-commissariat au plan, « Note sur les résultats de l'enquête nationale sur la migration forcée de 2021 » [en ligne], Haut-commissariat au plan, p. 8, <https://www.hcp.ma/Note-sur-les-resultats-de-l-enquete-nationale-sur-la-migration-forcee-de-2021_a2715.html>, consulté le 30 octobre 2023.

36. L'OIM souligne que le nombre de ressortissants ivoiriens arrivant sur les côtes européennes est passé de 3 772 en 2015 à 12 396 en 2016, soit une augmentation de 230 %. OIM Côte d'Ivoire, *Rapport de profilage des migrants ivoiriens*, Abidjan, Organisation internationale pour les migrations Côte d'Ivoire, 2021.

37. Entre 2010 et 2020, le PIB ivoirien a plus que doublé et la croissance annuelle moyenne se situait autour de 8 %, un des plus forts taux du continent africain. « Côte d'Ivoire : une économie croissante dissimulant une population démunie » [en ligne], Perspective Monde, <<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=3104>>, consulté le 30 octobre 2023.

qui sont allés « se chercher » ailleurs, à la suite d'un déclassé social en partie provoqué par le changement de régime et des modalités de redistribution de la rente ethno-politique qui a suivi³⁸ la fin du modèle « houpouëtiste³⁹ ».

Cette réalité n'a d'ailleurs pas manqué d'être soulignée en 2015, lors du Sommet de La Valette, lors duquel la Côte d'Ivoire s'est vue intégrée dans la liste des pays dits « de départ ». Ce constat s'est en grande partie appuyé sur les données fournies par l'OIM, qui considère la Côte d'Ivoire comme un des principaux pays « pourvoyeurs de migrants⁴⁰ ». Une situation qui a justifié le déblocage de 30 millions d'euros spécifiquement dédiés à une meilleure gestion des migrations et au soutien à l'entrepreneuriat dans le pays⁴¹, mais également sa participation à une dizaine d'autres programmes régionaux⁴². La gestion des « migrations de retour » s'est ainsi imposée comme un nouvel enjeu et une catégorie d'action publique⁴³. Entre 2017 et 2020, 8497 personnes ivoiriennes sont rentrées *via* le programme d'Aide au retour volontaire de l'OIM⁴⁴. Ces programmes ont fait l'objet de nombreux projets d'accompagnement et de réintégration, eux-mêmes déclinés en de multiples volets. Ainsi, la Côte d'Ivoire n'est donc plus seulement cette terre d'accueil historique, elle est aussi devenue une terre de départ et de retour, bousculant l'ordre historique des sédentarités.

TRAJECTOIRES DE RETOURS, TRAJECTOIRES D'ÉCHEC ?

LES CONTOURS D'UN MODÈLE DE RÉUSSITE DANS LE RETOUR

Plusieurs travaux ainsi que des cas documentés au cours de cette enquête tendent à démontrer l'inefficacité, voir le caractère mensonger, des conditions de réinsertions promues par l'OIM. Ces programmes s'apparentent ainsi à des

38. C. Cassarini, *L'immigration ivoirienne en Tunisie : une géographie politique du contrôle social en mobilité*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, 2022.

39. Sur les racines de la « rente ethno-politique » mise en place sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny et sur ses continuités, voir en particulier le deuxième chapitre de la deuxième partie de l'ouvrage de J.-P. Dozon, *Les clefs de la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2011.

40. OIM Côte d'Ivoire, *Migration de retour : lien entre irrégularité et renforcement de la vulnérabilité des migrants ivoiriens en Tunisie, au Maroc et en Algérie (juin 2020)*, Abidjan, Organisation internationale pour les migrations Côte d'Ivoire, 2020.

41. <https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/cote-divoire_en>, consulté le 30 octobre 2023.

42. C. Cassarini, « Fabriquer la traite, négocier la protection : échelles, acteurs et enjeux d'un dispositif transnational de contrôle des mobilités (Tunisie, Côte d'Ivoire) » [en ligne], *L'espace politique*, n° 46, 2023, <<https://journals.openedition.org/espacepolitique/10981>>, consulté le 30 octobre 2023.

43. Si l'on s'en tient à la définition proposée par Philippe Lavigne Delville, à savoir « la façon dont des groupes sociaux construisent des problèmes comme problèmes publics, définissent des solutions, poussent les autorités publiques à agir, et/ou s'engagent dans la mise en œuvre des solutions ». Voir P. Lavigne Delville, « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" », *Anthropologie & développement*, n° 45, 2017, p. 33-64.

44. OIM Côte d'Ivoire, *Migration de retour : trafic et traite des migrants ivoiriens le long de la route Méditerranéenne centrale et occidentale. Une étude de l'OIM en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Organisation internationale pour les migrations Côte d'Ivoire, 2021.

dispositifs dont l'unique objectif est de pouvoir faire l'objet d'une communication auprès des potentiels migrants de retour⁴⁵. Une part importante de ce travail de communication s'effectue par l'intermédiaire de migrants de retours. En effet, outre le soutien apporté par les organisations internationales, les ONG qui mettent en place ces programmes s'appuient elles-mêmes sur de plus petites structures, associatives pour l'essentiel, pour toucher leurs populations cibles. Dans son bureau, Didier, ancien responsable ivoirien des projets « migrations » d'une ONG italienne, explique cet impératif :

« Tu ne peux pas toucher la population sans lui parler comme elle parle ! Tu dois lui montrer un visage qu'elle connaît, qui lui ressemble. Moi-même, je dois parler en nouchi pour que le message passe bien. Si c'est des blancs qui viennent, c'est pas pareil, ça marche pas. Donc, il faut travailler avec les gens qui ont vécu ça et qui peuvent bien leur dire ce qu'ils ont vécu : "Ça ne sert à rien d'aller chercher ailleurs ce que tu peux trouver ici. Moi-même je l'ai fait, et regarde où j'en suis"⁴⁶. »

Si Didier souligne l'importance qu'ont acquise les « migrants de retour » dans la diffusion des campagnes de sensibilisation, son discours est aussi sous-tendu par l'idée que leurs retours se sont forcément soldés par un échec et que la sensibilisation doit justement mettre en scène celui-ci. En miroir de ce discours sont en réalité mise en jeu la notion de « réussite » en migration et une question : comment mesurer l'échec ou la réussite d'un projet migratoire ? Est-ce seulement une question de capital économique ou d'autres formes d'accumulation, plus expérientielles ou symboliques, peuvent-elles entrer en jeu ? Il est fait l'hypothèse que, si les attendus des projets migratoires ne sont parfois pas remplis, l'expérience migratoire a permis à ces personnes d'acquérir de nouvelles compétences, principalement sur le plan symbolique et social. Ce constat s'appuie sur une série de travaux invitant à considérer la migration comme une expérience morale⁴⁷ dans laquelle les situations d'échec ou de réussite sont dépendantes des contextes locaux d'énonciation, mais aussi des formes de mise en récit de ceux-ci par les migrants⁴⁸. Pour comprendre la « réussite » ou « l'échec », il faut les mettre en perspective avec ce que certains anthropologues ont appelé les « figures de la réussite⁴⁹ » ou les « imaginaires politiques du succès », définis comme « l'ensemble des référents sociaux, des repères de moralité construits

45. OIM Côte d'Ivoire, *OIM Côte d'Ivoire. Année 2019*, Abidjan, Organisation internationale pour les migrations Côte d'Ivoire, 2019.

46. Entretien avec Didier, novembre 2021, Abidjan.

47. S. Bredeloup, « The Migratory Adventure as Moral Experience », in N. Kleist et D. Thorsen (dir.), *Hope and Uncertainty in Contemporary African Migration*, Londres, Routledge, 2017, p. 134-153.

48. A. Seck, C. Canut et M. A. Ly (dir.), *Figures et discours de migrants en Afrique. Mémoires de routes et de corps*, Paris, Riveneuve éditions, 2015 ; É. De Latour, « Héros du retour », *Critique internationale*, n° 19, 2003, p. 171-189.

49. R. Banégas et J.-P. Warnier, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, 2001, p. 5-23.

par rapport à des modèles, ainsi que les perceptions portant sur les modalités de l'ascension sociale, qui sont partagées collectivement et que les sujets prennent "pour du réel"⁵⁰ ». Ces dernières décennies en Afrique de l'Ouest, la place acquise par le modèle entrepreneurial dans les imaginaires de réussite est considérable. Les multiples campagnes de promotion de l'entrepreneuriat comme « moyen de réussir » ont fini par infuser dans de très nombreux mondes sociaux et le monde associatif n'y a pas échappé, avec toutefois l'impératif de se « rendre visible ». Comme le souligne Maud Saint-Lary :

« Donner de la visibilité à son action est une condition *sine qua non* à la réussite des entrepreneurs. Cette visibilité, c'est d'abord celle qu'il faut avoir dans l'espace international où circulent les principales sources de financement et où se constituent de puissants réseaux d'échanges. L'entreprise africaine revêt alors très souvent la forme associative⁵¹. »

Si peu de travaux ont exploré les articulations et les basculements entre engagement associatif et projet entrepreneurial, les trajectoires des acteurs que nous étudions ici appuient l'idée que la limite entre les deux est souvent fine. Le cas d'Olivier montre les frontières ténues entre ces formes engagements.

C'est à Yopougon qu'Olivier a installé son association. Il y tient une petite permanence d'une pièce où il y reçoit à la fois des « migrants de retour » en quête de conseils pour se « réinsérer » et des « migrants potentiels » cherchant conseils sur les « voies légales » de la migration. Ces deux catégories de population sont celles qu'Olivier et son association cherchent à atteindre. L'austérité du mobilier et du local contraste avec l'apparence d'Olivier : en costume clair, montre dorée et mocassins en cuir, Olivier possède l'éthos du chef d'entreprise. Pourtant, ici, Olivier dirige une ONG. En 2015, il est le premier de sa famille à avoir pris la décision de partir de Côte d'Ivoire. Enchaînant les emplois dans le BTP, Olivier n'avait pas une situation professionnelle « difficile ». De son aveu, il vivait bien, mais sans plus. En 2017, il dit qu'il est « approché » par un contact qui lui propose un emploi au Koweït. Olivier ne connaissait pas ce pays mais y a entendu dire que les salaires pour les expatriés étaient très bons. Sans chercher à en savoir plus, il fait son passeport et prend l'avion pour Koweït City. Une fois arrivé sur place, Olivier déchanté. Ses tâches professionnelles sont dures (il s'occupait de chèvres toute la journée) et mal payées. En quelques mois, la situation empire et il finit par se retrouver menacé de mort, sans passeport. Après une fuite rocambolesque, il est arrêté par la police et réussit, grâce à un camarade camerounais, à téléphoner à son ambassade en Arabie saoudite pour être rapatrié.

50. C. Vampo, *Itinéraires de réussite de cheffes d'entreprise contemporaines au pays des « Nana Benz » de Lomé (Togo). Du modèle de l'empowerment des femmes par le marché à l'étude des rapports sociaux de sexe*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris Descartes, 2020, p. 36.

51. M. Saint-Lary, « Introduction : des entrepreneurs entre rhétorique et action sur le monde », *Bulletin de l'Apad*, n° 29-30, 2009, p. 9-17.

En 2018, Olivier est de retour en Côte d'Ivoire et doit faire face à ce qu'il qualifie d'échec :

« Quand je suis rentré en Côte d'Ivoire, ce n'était pas trop ça. Tu rentres sans rien... J'étais sous le choc en fait, de ce que j'avais vécu. Mais j'ai vu que je n'étais pas le seul à avoir vécu ça. On est des milliers à avoir été vendus comme des esclaves, au XXI^e siècle ! Je ne pouvais pas rester les bras croisés, et j'ai donc décidé d'écrire mon vécu dans un livre intitulé *La prison de l'immigration*. Bon, j'ai pas eu les moyens de le faire produire, je l'ai édité moi-même et j'ai commencé à le diffuser. C'est comme ça que j'ai eu l'idée de créer mon ONG. J'ai réuni certains camarades migrants, d'autres non, et on a monté cette ONG. Après, ça ne fait pas vivre vraiment quoi. Tout ça, ça reste du bénévolat⁵². »

Olivier ne cesse de souligner que son engagement est bénévole et qu'il fait « don de sa personne » à la jeunesse ivoirienne. Sur ses activités professionnelles, il reste plus vague, se décrivant comme un « entrepreneur dans l'immobilier », et affirme faire fonctionner son association sur le salaire qu'il dégage de cette activité. Il reconnaît toutefois qu'il cherche à rendre son association autonome d'un point de vue financier, notamment en se positionnant sur les appels à projets internationaux. Cette quête serait-elle une forme d'entrepreneuriat ? Il est possible de faire le parallèle, même s'il déclare ne pas chercher à s'enrichir. Pourtant, si Olivier ne s'est pas enrichi d'un point de vue économique, il a bel et bien connu une forme de succès. La première forme de reconnaissance est essentiellement symbolique. En effet, depuis 2017, Olivier a fait l'objet d'environ une trentaine d'articles de presse dans lesquels il est présenté comme une des personnalités les plus actives sur le sujet des migrations. À chaque fois, il y relate son parcours, ses souffrances, et ce qui l'a poussé à s'engager. Cette présence médiatique l'a mené jusque sur les plateaux de télévision de la plus grande chaîne de télévision ivoirienne. Elle l'a progressivement imposé comme un interlocuteur fiable aux yeux des organisations internationales. Il est régulièrement invité, en tant que « partenaire local », à prendre part aux réunions, aux comités, et bénéficie de multiples formations sur plusieurs thématiques. Cette présence s'est également affirmée sur les réseaux sociaux, où Olivier est particulièrement actif : il relaie tous les jours toutes les nouvelles en lien avec les naufrages en Méditerranée, les morts en migrations et les arrestations. Pour lui, cette méthode lui permet de diffuser lentement mais sûrement sa sensibilisation. Il a également un groupe Facebook privé de 1 500 personnes qu'il présente volontiers comme des membres de l'association. Sa présence médiatique alimente sa présence virtuelle qui, en retour, le légitime encore plus aux yeux des organisations internationales et *vice versa*. Quand on l'interroge sur ses actions et sur le bureau, Olivier le reconnaît, il est en réalité le seul à véritablement travailler quotidiennement. Il peut ponctuellement mobiliser des amis pour l'aider, mais sans lui, son ONG ne fonctionnerait pas. Dans les faits, le fonctionnement de l'ONG se mesure principalement au niveau

52. Entretien avec Olivier, novembre 2021, Abidjan.

d'engagement qu'Olivier est prêt à y investir. Ces différentes formes de médiations de son action s'accompagnent d'activités publiques de sensibilisation où, durant une demi-journée, défilent plusieurs personnes, présentées comme des « migrants de retours », exposant leurs expériences migratoires et toutes les difficultés qu'elles ont rencontrées. De l'aveu même d'Olivier, ces personnes sont incitées à parler avec emphase de leurs échecs et de leur méconnaissance de la migration. Deux formats de sensibilisations sont utilisés par Olivier. Un premier est mobile et consiste à installer des enceintes sur un camion et à circuler dans certains quartiers. Un second est fixe et vise à inviter des personnes en s'appuyant sur des réseaux de proches en proches.



Figure 1. « Caravane » de sensibilisation aux dangers de la migration, Abidjan, décembre 2022. Source : AVSI Côte d'Ivoire.



Figure 2.
Journée de sensibilisation organisée par l'ONG d'Olivier, Abidjan, décembre 2022. Source : AVSI Côte d'Ivoire.

S'il aime se décrire comme un entrepreneur, c'est qu'effectivement, tant son activité professionnelle qu'associative relèvent de l'entrepreneuriat, au sens où ces deux activités sont bien construites autour de logiques d'ascension sociale et d'accumulation : capitalistique pour son activité dans l'immobilier, symbolique pour son activité associative. Au regard de sa trajectoire migratoire, il nous est permis de nous demander dans quelle mesure ce retour peut être qualifié « d'échec ». Objectivement, depuis 2017, Olivier reconnaît que sa situation sociale s'est améliorée. Il gagne bien sa vie et, surtout, il est considéré comme un « modèle de réussite », tant par le monde associatif que par sa famille et ses amis. Les « petits » autour de lui le prennent en exemple et cherchent même à l'imiter. D'ailleurs, Olivier ne manque pas de souligner cette dernière dimension quand il « sensibilise » :

« Moi, ce que je cherche à dire aux petits, c'est : "L'Europe, ce n'est pas l'eldorado que tu crois. Il y a plein de choses à faire ici et tu peux réussir ici, dans ton pays." Moi-même, je croyais ça et, maintenant, je sais que je ne quitterai pas la Côte d'Ivoire parce qu'il n'y a rien de mieux ailleurs. Je veux faire profiter de mon expérience. Je suis rentré sans rien, j'ai lutté et, finalement, j'ai réussi. Si tu veux vraiment, tu peux quoi⁵³. »

Depuis 2018, le modèle entrepreneurial d'Olivier s'est progressivement diffusé et a poussé un certain nombre de « migrants de retours » à s'engager dans des activités similaires, avec plus ou moins de réussite. De ce point de vue, l'exemple d'Alpha permet de voir dans quelle mesure ces logiques d'entrepreneuriat se diffusent, mais aussi se heurtent à certains obstacles. Alpha est parti pour la Tunisie en 2015 sur les conseils d'un « ami d'ami ». Après être passé par Tunis et par Sfax, à la fin de l'année 2016, il décide de partir pour la Libye, à partir de laquelle il espère pouvoir rentrer en Europe. Une fois en Libye, Alpha est emprisonné par plusieurs milices qui font pression sur sa famille pour lui soutirer de l'argent. Alpha est torturé et fini par réussir à fuir. Il est pris en charge par l'OIM et bénéficie d'une aide au retour volontaire en 2017. À son retour, il décide, avec des amis rencontrés en Libye, de monter une association de prévention de l'immigration, à l'instar de celle d'Olivier. Cependant, tout ne se passe pas comme prévu :

« Monter une association, c'est pas facile, tu as toujours des problèmes, tout le monde doit être d'accord. En 2017, quand on l'a montée, certains ont voulu tout de suite prendre la tête et orienter les choses vers une direction qui nous allait pas. Ça a créé des conflits et on a finalement monté notre propre structure, pour être indépendant. [...] On se réunit à des coins de quartiers. Ici, à Abobo, on prend le micro et on parle aux gens pour leur dire notre expérience, on leur distribue des papiers et ça marche. On a fini par être reconnus pour ce travail. Bon, on avait un petit local ici, mais après le Covid, on a dû le rendre, donc on fait les choses comme on peut maintenant⁵⁴. »

53. Entretien avec Olivier, novembre 2021, Abidjan.

54. Entretien avec Alpha, novembre 2021, Abidjan.

Alpha le reconnaît, son association n'a pas eu le succès escompté. S'il est bien « reconnu » par certaines organisations pour son travail (notamment par l'ONG italienne de Didier), il n'a jamais pu vivre de cette activité et, à l'inverse d'Olivier, n'a pas pu développer une double activité. Depuis, son association périclité doucement, entre le départ de certains membres et une pression familiale croissante. Car c'est aussi du fait de sa situation de « père de famille » qu'ont émergé les difficultés liées à son degré d'engagement. « Sensibiliser » nécessite de pouvoir dégager un temps considérable, d'avoir un bureau dans lequel recevoir ses partenaires, mais aussi d'avoir un revenu permettant de payer les taxis, d'imprimer les dépliants et les supports de communication et, également, de défrayer les membres de l'association participants aux actions. Le système de la quête n'a pas permis de faire face à ces besoins et le Covid a achevé de tarir les maigres sources de financement. Pourtant, Alpha ne baisse pas les bras et pense que son travail finira par être « reconnu ».

Le besoin de « reconnaissance » est un point commun aux trajectoires de ces acteurs. Avant leur départ en migration, ils étaient tous les deux de simples « anonymes », puis des « migrants parmi les autres », pour reprendre l'expression d'Olivier. Si l'on peut comprendre, dans une certaine mesure, la rhétorique du don de soi, leurs engagements ne peuvent se résumer à cette simple dimension tant ils recourent d'autres changements en cours dans la société ivoirienne. Olivier et Alpha travaillent aussi pour « eux » et ont su saisir et reformuler, dans la fabrique de leur activité associative, des changements sociaux issus de la confrontation de la société ivoirienne à un environnement mondialisé. Cela recoupe le constat émis par Maud Saint-Lary sur la fabrique des mondes sociaux de l'entrepreneuriat en Afrique :

« Qu'il s'agisse de connexions dans l'univers mondialisé du développement, du religieux ou de l'économie informelle, les entrepreneurs sont des acteurs qui relient l'international au local. Des mondes sociaux, donc, doués de contraintes auxquels ils se soumettent volontiers. Mais l'entreprise, entendue dans son sens large, suggère que les facultés d'entreprendre relèvent aussi d'une quête de normes. Innover nécessite bien souvent de puiser dans le meilleur des traditions et de s'emparer des "bonnes" valeurs susceptibles de garantir un intérêt collectif et de répondre aux attentes des bailleurs de fonds. L'entrepreneur doit s'ancrer dans les réalités locales, valoriser un point de vue communautaire et, en même temps, satisfaire des exigences imposées "d'en haut"⁵⁵. »

À leurs manières, ces acteurs se sont construits en même temps comme médiateurs d'un certain discours sur la mobilité et comme passeurs d'un modèle de réussite sociale pour des personnes dont l'expérience migratoire s'est soldée par un échec relatif. En somme, leurs trajectoires nous permettent de comprendre

55. M. Saint-Lary, « Introduction... », art. cité, p. 10.

sous un autre angle la façon dont les retours « souverains⁵⁶ » peuvent aussi être médiatisés comme des retours réussis. En miroir, la trajectoire d'Alpha est un exemple paradigmatique de la capacité immobilisatrice du retour volontaire, souvent bien au-delà de la temporalité immédiate du retour. Toutefois, ces exemples sont illustratifs de la notion « d'autonomie en tension » développée par Camille Schmoll, qui montre que loin d'être le fruit d'une quelconque liberté, l'autonomie est bien le produit des structures dans lesquelles les individus sont pris⁵⁷. L'engagement est ici « enserré » dans les logiques structurelles de la gestion migratoire et du marché associatif. Toutefois, une dernière question demeure : une fois passé le temps de l'engagement, comment le faire réellement fructifier ? Comment ces entrepreneurs fabriquent-ils leur reconnaissance auprès des organisations internationales ?

S'IMPOSER AUPRÈS DE L'INTERNATIONAL : CONTESTATIONS ET ENGAGEMENTS

L'arrivée récente des problématiques de « gestion des migrations » en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une histoire particulière de l'action humanitaire et du développement dans le pays. En effet, jusqu'aux années 1990, le « développement » était un domaine largement réservé aux prérogatives de l'État, qui en avait fait un élément doublement structurant de sa légitimité : premièrement, autour de son exceptionnalité dans la région avec le fameux « miracle ivoirien », deuxièmement, autour de la formule politique houphouëtiste d'un « développement paternaliste », corollaire du système de parti unique. Il aura fallu attendre les années 1990, avec la crise de succession du président et l'émergence de problématiques de santé publique (comme le Sida), pour que l'échelle internationale s'impose durablement dans le pays. Ses modes d'intervention ont été divers, mais relativement conformes à ce que les « régimes d'aides » mettent en place dans les pays en situation de conflit et de recul de l'État. Depuis 2011, les mondes du développement se sont principalement concentrés autour des questions de post-conflit et de santé publique. Le développement et l'action humanitaire combinent des champs d'action que l'État ivoirien, sous l'effet de sa néolibéralisation et de son affaiblissement post-conflit, n'a pas cherché à ou pu recouvrer. Ainsi, l'action du « développement » en Côte d'Ivoire a ceci de classique qu'elle fait intervenir

56. Ici, la notion de « retour souverain » désigne une « migration de retour » réalisée de manière « autonome », sans aide en provenance des mondes de l'aide internationale ou du développement. Dans le cadre du travail doctoral dont est issu cet article, plusieurs « retours souverains » ont été étudiés et ont permis de mettre en évidence leurs fortes différences avec les « retours assistés », notamment proposés par l'OIM.

57. N. Rodríguez, « The Battle for the Border: Notes on Autonomous Migration, Transnational Communities, and the State », *Social Justice*, vol. 23, n° 3, 1996, p. 21-37.

les acteurs internationaux traditionnels sur ses questions, mais selon une formule particulière, dans le sens où ces interventions s'inscrivent tout de même dans des champs sur lesquels l'État a historiquement fondé une grande partie de sa légitimité, comme la santé, l'emploi ou le développement agricole. C'est dans ce contexte que la question migratoire s'est imposée à partir du milieu des années 2010 comme un nouvel objet d'intervention pour le développement.

La participation de la Côte d'Ivoire au Sommet de La Valette en 2015 et son inclusion dans le Fonds Fiduciaire d'urgence ont plus que jamais matérialisé ce nouvel objet d'intervention d'un point de vue pécuniaire. L'arrivée quasi immédiate de 30 millions d'euros a ouvert la voie à une reconversion de certains acteurs humanitaires internationaux dans le domaine de la gestion migratoire. Outre la participation d'organisations spécialistes de ces questions comme l'OIM, de plus petites structures y ont vu l'opportunité de se développer et d'ouvrir de nouveaux projets autour de la sensibilisation et de la réintégration des migrants. Une ONG italienne, historiquement spécialisée sur les questions de droit de l'enfance, a choisi, en 2016, d'établir son propre programme de retour volontaire et de réintégration de migrants ivoiriens depuis l'Italie. Entre 2017 et 2020, ce projet lui a permis d'engranger deux financements (européen et italien) pour un total de près de 1 million d'euros, soit 60 % de son budget annuel. Ce constat ne s'applique pas qu'à elle puisqu'au cours de cette enquête, pas moins de quatre autres structures similaires ont réalisé ce type de bifurcation, avec des financements similaires. Toutefois, ces structures ne peuvent assurer à elles seules le travail de sensibilisation. Pour cela, elles font ponctuellement appel à des associations « spécialisées » dans ce domaine. C'est dans ce contexte que cette ONG a régulièrement fait appel à l'association d'Alpha pour assurer des séances de sensibilisation auprès des « publics cibles » (« migrants de retours » et « migrants potentiels »). En 2020, elle revendique près de 30 000 personnes sensibilisées. Même si ces chiffres sont invérifiables en l'état, ils traduisent l'importance de ces séances et le rôle capital que jouent ces associations dans la mise en œuvre de ces programmes, une importance pas toujours reconnue à sa juste valeur selon Alpha :

« Nous avons fait beaucoup, beaucoup de séances depuis 2017. Des centaines ! Et ce que je peux dire, c'est que sans nous, tout ça n'existerait pas quoi, car c'est nous qui savons quel quartier il faut viser, comment dire aux gens de venir et de participer. Sans nous, tous ces gens ne pourraient rien faire. Et bon, on continue, mais c'est pas toujours des expériences très heureuses, parce que certaines organisations, vraiment, je sais pas ce qu'elles font de l'argent qu'elles touchent [rire]. Je vous assure, c'est nous qui faisons tout et on touche vraiment des miettes. Surtout, le problème, c'est que c'est toujours du ponctuel, on ne peut pas projeter l'association sur du long terme⁵⁸. ».

58. Entretien avec Alpha, décembre 2020, Abidjan.

La première logique d'opposition entre les associations et les organisations internationales tient aux modes de répartition des financements. Ces acteurs déplorent le fait qu'ils ne touchent que des « miettes » par rapport à l'importance du travail qu'ils fournissent. Cependant, une seconde logique d'opposition existe également. Au-delà d'une adhésion simple et totale aux discours restrictifs sur les mobilités, ces acteurs ont tenu à faire ressortir un positionnement particulier par rapport aux discours et aux pratiques de l'OIM. Malgré une évidente proximité idéologique, leurs rapports sont traversés par des logiques plus complexes. C'est ce qu'Olivier explique en ces termes, relativement prudents :

« L'OIM... C'est pas facile en fait. Moi, j'ai toujours voulu travailler avec eux, mais ce n'est pas vraiment... réciproque. Je ne sais pas trop pourquoi en fait. Je leur ai très souvent écrit, j'ai répondu à des appels à projets qu'ils avaient publiés et je n'ai pas vraiment eu de retours. Je pense qu'ils ont leurs propres façons d'opérer, mais moi ce que je peux dire, c'est qu'ils n'ont pas et qu'ils n'auront jamais notre expérience de terrain. Mon ONG a des contacts partout en Afrique et dans les pays de transit. Eux-mêmes savent que c'est mon organisation qui a réorienté plusieurs centaines de personnes vers eux, en Libye, en Tunisie... Après, je ne pense pas qu'ils ont un problème avec nous vraiment... peut-être que c'est parce qu'ils savent aussi que nous sommes totalement indépendants et que notre priorité, c'est les droits des migrants et que nous sommes toujours de leur côté⁵⁹. »

En se présentant comme un « défenseur » des droits de migrants, Olivier profite des habituels griefs faits à l'OIM sur son non-respect des droits des migrants pour se positionner en porte-voix d'une population dont il provient et dont il tire sa légitimité. Au-delà d'une logique d'intermédiation, Olivier se place surtout en médiateur local d'une vision des droits des migrants jusqu'ici promue par... l'OIM. Plusieurs travaux se sont attachés à démontrer l'interprétation toute personnelle que faisait l'OIM du droit des migrants⁶⁰. En euphémisant le droit à la liberté de circulation et en le réduisant au droit à circuler « légalement », l'OIM s'est surtout faite la promotrice d'une vision pauvre et partielle des droits humains, axée principalement sur une dénonciation des « souffrances » que causait la migration non légale et sur un silence sur le contexte politique des violences aux frontières. Ainsi, après avoir promu pendant des années un discours sédentariste et le « droit au retour volontaire » et à la « réintégration » auprès des personnes en migration, l'OIM se retrouve aujourd'hui face à des acteurs associatifs souhaitant défendre la mise en œuvre effective de ces droits pour les personnes passées par leurs programmes, une illustration particulièrement intéressante de la capacité des personnes migrantes à retourner les dispositifs de contrôle auxquels ils sont assujettis et à créer, dans ce processus, des espaces d'expressions et de contestations. Ce dernier point est apparu ces dernières

59. Entretien avec Olivier, novembre 2021, Abidjan.

60. A. Pécou, « De la "gestion" au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations », *Critique internationale*, n° 76, 2017, p. 81.

années comme un nouveau cheval de bataille pour ce type d'associations. Face aux cas de plus en plus fréquents d'abandon des « migrants de retour » ou de non-respect des conditions de réintégration telles qu'elles sont promues par l'OIM⁶¹, leurs associations ont vu de plus en plus de personnes venir se plaindre auprès d'elle pour chercher de l'aide ou d'autres formes de réintégration.

Cette dernière dimension a ainsi placé paradoxalement ces entrepreneurs de l'immobilité en acteurs contestataires de pratiques d'organisations internationales dont ils tirent pourtant, en grande partie, leurs discours. Cette contestation s'est matérialisée d'une telle manière qu'Olivier a même organisé une manifestation de « migrants de retours abandonnés » devant le siège de l'OIM à Abidjan pour réclamer une prise en charge complète et digne. Il semble que, pour Olivier, ces pratiques de contestation servent autant à le légitimer auprès d'autres migrants de retour qu'à le faire exister à l'échelle internationale. Car, loin d'être une contestation frontale, Olivier souligne que ses actions tiennent principalement du plaidoyer auprès des organisations intergouvernementales. En réorientant des migrants vers l'OIM et en participant à la diffusion de son discours, tout en pratiquant des formes de contestation de ses pratiques, Olivier s'est placé dans une double logique d'adhésion à/contestation de l'ordre du développement. Tout en cimentant un peu plus sa position locale, il a fait progresser sa cause à l'international. Cette stratégie n'est toutefois possible que si elle s'accompagne de moyens de subsistance annexes, ce qui n'est pas le cas, par exemple, d'Alpha qui, en se plaçant dans une simple logique d'adhésion à l'international, n'a pas réellement pu faire avancer sa cause.

Entre quête d'enrichissement personnel, de notabilité et don de soi, les entrepreneurs de l'immobilité ne dérogent pas au constat selon lequel toute entreprise non lucrative se doit de faire preuve de multiples « rhétoriques accommodées⁶² » pour faire évoluer sa cause. Toutefois, ce cas présent a ceci de particulier qu'il met en lumière un monde social construit sur la dialectique entre mobilité et immobilité. Au-delà d'un simple (nouvel) objet du développement, la question migratoire étudiée au prisme de ces trajectoires d'entrepreneurs permet de la comprendre en même temps comme un substrat d'expériences façonnant un système de représentation sociale (par le voyage, les souffrances ou la violence aux frontières), mais aussi comme une cause pouvant être mobilisée *a posteriori* dans le cadre d'une trajectoire d'ascension fondée sur la sédentarité et le retour.

61. Parmi les cas de « non-respect » de ces conditions de réintégration, le plus documenté au cours de ce travail est celui des conditions d'octroi des aides à l'activité promises avant le retour. Présentées comme individuelles et inconditionnelles, elles se révèlent, une fois rentrés dans le pays d'origine, collectives (2000 euros pour 3 ou 4 personnes) et conditionnées au lancement d'un projet entrepreneurial jugé « fiable » selon des critères arbitraires.

62. M. Saint-Lary, « Introduction... », art. cité.

Ces configurations sociales sont dépendantes des contextes locaux au sein desquels elles prennent place. L'histoire migratoire ivoirienne a constitué un substrat favorable à l'émergence de ce type d'entrepreneurs. En ayant fait de l'immigré, du mobile et de l'étranger le représentant d'une figure sociale dévalorisée, la société ivoirienne a en fait reconduit, à l'intérieur des questions migratoires, ses fragmentations et ses lignes de fracture. Sous l'effet de sa néolibéralisation et de la fin du système ethno-clientéliste, la Côte d'Ivoire post-2011 s'est retrouvée dans une configuration où la figure de l'entrepreneur s'est progressivement imposée comme une nouvelle « figure de la réussite ». Dans ce contexte, la pratique de la mobilité y étant liée, de nouvelles populations ont pris la route et ont cherché à fabriquer de multiples formes « d'entrepreneuriat de la mobilité » à travers des expériences migratoires en Afrique méditerranéenne ou dans les pays du Golfe. La fermeture concomitante des frontières a cependant placé nombre de ces personnes dans des situations d'échec où seul un retour au pays était possible. Pour elles, c'est par le « retour » que s'est matérialisée la confrontation à l'international, avec l'idée qu'il était possible d'en tirer de nouvelles ressources.

La création d'un marché de la réintégration et du retour a constitué pour certains d'entre eux une opportunité de transformer un retour (généralement synonyme d'échec) en projet de réussite. L'adoption par ces entrepreneurs d'un discours sédentariste et fondé sur la promotion de l'immobilité tient à un subtil équilibre entre conviction et opportunisme. Pour eux, la promotion de l'immobilité en Côte d'Ivoire est autant un moyen de « réussir » en Côte d'Ivoire qu'un itinéraire leur permettant, un jour, d'avoir une mobilité internationale⁶³. L'ensemble de ces acteurs est engagé dans la fabrique de leur légitimité à promouvoir l'immobilité. Chacun a ses stratégies, à travers un travail actif sur les réseaux sociaux ou des actions plus discrètes. Dans les deux cas, la participation au travail associatif s'inscrit dans une volonté de longue date d'acquérir des formes de notabilités locales. Ainsi, outre l'acquisition d'une certaine aisance économique, l'engagement dans l'entrepreneuriat de l'immobilité tient avant tout à l'acquisition de capitaux symboliques. De manière générale, l'acquisition de ces capitaux ne peut se faire que si ces entrepreneurs parviennent à s'imposer comme des interfaces entre différents mondes sociaux, le local par rapport à l'international.

Loin d'être lisse, la participation de ces acteurs à la gestion internationale des migrations ne va pas forcément de soi. L'adhésion au discours international sur les migrations n'entraîne pas mécaniquement la participation de ces acteurs aux arènes du développement et de la gestion migratoire. Au contraire, la plupart en sont exclus et cherchent à s'imposer auprès de l'international. Sur ce point,

63. Un des objectifs explicité par Olivier est de pouvoir se rendre « au nord » expliquer sa démarche et de sensibiliser également les personnes ivoiriennes en situation « irrégulière » à l'importance de rentrer au pays et de contribuer à son développement.

différentes stratégies émergent : certains adoptent une posture contestataire tout en cherchant à travailler avec ces organisations ; d'autres cherchent, par leur docilité, à apparaître comme fiables. Ces deux stratégies mettent toutefois en lumière un élément structurant de la manière dont circulent les idéologies et les discours. En Côte d'Ivoire, si le discours anti-migratoire s'appuie sur une longue et épaisse histoire nationale de dévalorisation de la mobilité, sa confrontation récente à l'international lui a permis de trouver de nouveaux modes d'expression. L'alliance surprenante d'une rhétorique humanitaire et déshumanisante de la migration s'inscrit dans la fabrique, à l'échelle mondiale, d'un discours réduisant le droit à la libre circulation au droit à circuler légalement ■

Camille Cassarini

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC),

LPED, Laboratoire Population-environnement-développement (IRD-AMU)

Abstract

Entrepreneurs of Immobility: Upward Mobility, Participations and Disagreements in the Struggle against Illegal Migration in Côte d'Ivoire

The fight against illegal immigration became a objective for development interventions in Côte d'Ivoire in the mid-2010s. It affects both returning and potential migrants, and is mainly implemented through awareness campaigns created by associations. The aim of this article is to examine the social figures behind these campaigns and their position in the development market. The article seeks to understand the logic of commitment to, involvement in and challenges to the social order of development shown by these figures, who are both entrepreneurs and leaders of associations.

